

Veillez prendre note des différents points ci-dessous :

EXCLUSIVITÉ

Vous vous engagez à avertir le sponsor de toute collaboration avec tout sponsor exerçant une activité dans le secteur des jeux, loteries, concours ou paris. De même, vous vous engagez à veiller à ce que la Loterie Nationale ne soit pas associée, lors de la manifestation reprise sous rubrique, à des entreprises ou organisateurs de jeux illégaux ou à des messages publicitaires qui vont à l'encontre du code de publicité éthique et responsable de la Loterie Nationale, des bonnes mœurs, de la moralité et de la santé publique.

Si les conditions susmentionnées ne sont pas satisfaites, ou si le sponsor estime que la communication d'une marque concurrentielle à la sienne a un effet négatif sur son image, ou risque d'avoir des conséquences commerciales contre-productives, le sponsor se réserve le droit de réduire ou d'annuler le montant du sponsoring convenu pour cette manifestation, sous réserve d'autres recours susceptibles d'être engagés pour préserver les intérêts de la Loterie Nationale.

ETHIQUE ET VALEURS :

La Loterie Nationale est une entreprise socialement responsable et s'inscrit dans les règles de respect pour ses clients, les joueurs, ses points de vente, la population en général et adhère aux principes du développement durable.

La Loterie Nationale adhère au « Code de publicité éthique et responsable » et nous vous prions de bien vouloir en respecter les prescriptions. Le non-respect de ces critères par le demandeur du Sponsoring peut entraîner le refus du dossier.

SPONSORING/SUBSIDES

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un même projet ne peut être soutenu financièrement à la fois en subsides et en sponsoring et qu'à défaut de faire un choix entre ces 2 options lors de l'introduction de sa demande, l'association demandeuse est priée de mentionner cette 'double demande'.